

Bordereau de signature

DEC2017_0027

Signataire	Date	Annotation
actes actes-mairie, Gestion des Actes MAIRIE	13/02/2017	☑ Visa
actes actes-mairie, Gestion des Actes MAIRIE	13/02/2017	I Transmis
Gestion des Actes MAIRIE		■ Archivé



Réponse de la plate-forme : Acquittement reçu (Date: 2017-02-13)

Dossier de type : ACTES_MAIRIE // decission_mairie

DIRECTION DES FINANCES ET DES MARCHES PUBLICS SECTEUR DES MARCHES PUBLICS

REF: CN/RE

DEC2017 0 027

DECISION

OBJET: CONCLUSION DU MARCHE PUBLIC DE SERVICES N°2017/009 RELATIF A L'ANIMATION DE SEANCES D'EVEIL MUSICAL AUPRES DES JEUNES ENFANTS DE LA CRECHE FAMILIALE AU SEIN DE LA MAISON DE L'ENFANCE ET DE LA FAMILLE.

Le Maire de la Commune de Noisiel,

VU l'Ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics, notamment l'article 42-3°,

VU le Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics, notamment les articles 28 et 30-3°a),

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération du Conseil Municipal de Noisiel du 12 février 2016 portant délégation de pouvoir au Maire, en vertu de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

CONSIDERANT la volonté de la Commune de Noisiel de proposer aux jeunes enfants de la Crèche Familiale des séances d'éveil musical et corporel,

CONSIDERANT la proposition afférente de l'Association pour le Développement de l'Eveil Musical (A.D.E.M.),

CONSIDERANT que la prestation relève de la classe d'achats « Services » et de la catégorie 14.03.16 « Prestation d'ateliers d'éveil » dont la valeur ne dépasse pas 25.000 € H.T.,

DECIDE

<u>ARTICLE 1</u>: Il est conclu avec l'A.D.E.M., sise 4 rue Lucie à VILLIERS-SUR-MARNE (94350) et représentée par Madame Martine DUDRAGNE agissant en sa qualité de Présidente, le marché public de services n°2017/009 relatif à l'animation de séances d'éveil musical auprès des jeunes enfants de la Crèche Familiale.

1/2

lle

hôtel de ville tél. 01 60 37 73 73 / fax. 01 60 37 74 49 place E.Menier B.P. 35 77426 Marne la Vallée cedex 2 Suite de la décision N°2017_ 0 0 27 portant sur la conclusion du marché public n°2017/009

L'A.D.E.M. s'engage à assurer :

- 7 séances d'éveil musical et corporel de 1 heure auprès des jeunes enfants de la Crèche Familiale, pour la période de mars à juin 2017, en dehors des vacances scolaires, suivant le calendrier défini ultérieurement d'un commun accord entre les parties, pour le montant total de 812,00 euros nets (non assujettie à la TVA), comprenant la somme de 50,00 € de frais d'adhésion annuelle). Le règlement s'effectuera, après service fait, par mandat administratif sur présentation de la facture.

ARTICLE 2: Les crédits correspondants sont prévus au Budget Communal.

ARTICLE 3 : Ampliation de la présente décision sera transmise à :

- Monsieur le Sous-préfet de l'arrondissement de Torcy,
- Monsieur le Comptable Public de Marne-la-Vallée,
- Monsieur le Directeur Général de la Mairie de Noisiel,
- Au titulaire du marché,

Chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

<u>ARTICLE 4:</u> La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Melun dans un délai de DEUX mois à compter de son rendu exécutoire.

<u>ARTICLE 5</u>: La présente décision est rendue exécutoire à compter de la date de son affichage ou publication et de sa transmission au représentant de l'Etat.

Fait à Noisiel, le

- 9 FEV. 2017

Le Maire,

Daniel VACHEZ.

Cadre réservé à l'AG

Transmis au représentant de l'Etat le 1 3 FEV. 201

Affiché le 13 FEV. 2011

Notifié le Publié le

Publié le 1 3 FEV. 2017

place E.Menier B.P. 35 77426 Marne la Vallée cedex 2 2/2